

Pluralisme politique : Europe 1 écope d'une mise en demeure de l'Arcom pour la nouvelle émission de Cyril Hanouna

Par Caroline Sallé

Publié il y a 4 heures, mis à jour il y a 3 heures

Le régulateur estime que l'émission «On marche sur la tête» manque de mesure et d'honnêteté «dans les commentaires de l'actualité électorale».

L'Arcom a décidé de monter le ton. Le régulateur de l'audiovisuel vient de mettre en demeure la radio Europe 1 pour son manque de mesure et d'honnêteté «*dans les commentaires de l'actualité électorale*». Les comptes rendus d'écoute de l'émission «On marche sur la tête», présentée par Cyril Hanouna, montre que l'actualité de La France Insoumise et du Nouveau Front populaire, coalition des principales formations de gauche, «*a été traitée de manière systématiquement critique et virulente, en des termes souvent péjoratifs et outranciers*», remarque l'Arcom dans sa décision consultée par *Le Figaro*.

Le gendarme de l'audiovisuel estime également que le traitement de l'actualité électorale a été largement «*univoque*», la plupart des invités, «*dont une grande majorité sont issus du même courant*» politique, ayant formulé «*de vives critiques*» à l'encontre de LFI et du NFP «*sans qu'un autre point de vue ne puisse suffisamment s'exprimer*». Les mêmes reproches sont adressés aux animateurs, chroniqueurs et auditeurs à l'antenne.

Les propos tenus à l'antenne dans l'émission de Cyril Hanouna ont été en outre diffusés «*à un horaire susceptible d'attirer des audiences importantes et trouvent un relais significatif sur les réseaux sociaux, en raison de*

l'amplification particulière donnée à ces émissions, tant par l'éditeur que par l'animateur», relève le régulateur.

Par ailleurs, entre les 17 et 26 juin, l'Arcom indique que 29 personnes ont été invitées au sein de l'émission «*On marche sur la tête*», dont deux étiquetées «*Nouveau Front Populaire*», un «*Divers Centre*», une autre «*Divers droite*», un représentant des «*Républicains*», sept issus de la majorité présidentielle, «*tandis que 16 invités représentaient ou soutenaient les partis relevant du bloc Extrême droite*», indique l'Arcom.

Un rappel des obligations la semaine dernière

La semaine dernière, deux jours après le lancement d'une émission confiée à l'animateur controversé Cyril Hanouna, l'Arcom avait effectué un premier tir de sommation. Dans un courrier, le régulateur rappelait Europe 1 à ses obligations en matière de «*pluralisme*» et d'«*honnêteté*» vis-à-vis de «*l'actualité électorale*».

Dans la perspective des élections législatives, Europe 1 a fait appel à l'incarnation star de C8 et de «*Touche pas à mon poste*» afin d'animer une nouvelle émission quotidienne, de 16h à 18h, «*On marche sur la tête*», présentée comme un rendez-vous politique.

«*Au regard notamment des évolutions apportées récemment à la grille de programmes d'Europe 1*», l'Arcom soulignait la nécessité de «*traiter avec mesure et honnêteté l'actualité électorale*», et de veiller à «*assurer une pluralité de points de vue dans les émissions de débats réunissant journalistes, chroniqueurs et invités*». «*Plus généralement*», la radio doit se conformer «*à l'exigence de pluralisme de l'information telle qu'elle découle*» d'une décision du Conseil d'État de février, avait expliqué l'autorité.

La rédaction vous conseille

→ **Cyril Hanouna débarque sur Europe 1 avec «On marche sur la tête», un mix radio de «L'Heure des pros» et de «TPMP»**

Sujets

Arcom

Europe 1

